

## Les foyers et résidences pour jeunes travailleurs

*Les foyers d'hébergement offrent aux jeunes un ensemble de logements, de services et de prestations. Ils ne sont pas un lieu d'hébergement de longue durée mais un relais dans l'attente d'un logement particulier.*

### ALLIER

#### Sommaire

- I- LES CONDITIONS D'ADMISSION
- II- LES AIDES ET ALLOCATIONS
- III- LES DIFFERENTS FOYERS DE JEUNES TRAVAILLEURS DE L'ALLIER
- ADRESSES À CONNAÎTRE

### I- LES CONDITIONS D'ADMISSION

Les foyers accueillent généralement des jeunes âgés de 16 ans à 30 ans. Les jeunes doivent exercer une activité professionnelle (ouvrier, employé, apprenti, ...) mais peuvent également y accéder les chômeurs à la recherche d'un emploi, les scolaires de l'enseignement technologique ou professionnel, les stagiaires et les étudiants. Pendant l'été, les jeunes vacanciers peuvent aussi bénéficier d'un hébergement de courte durée.

### II- LES AIDES ET ALLOCATIONS

Les jeunes travailleurs résidant en FJT peuvent bénéficier de l'Allocation de Logement à Caractère Social (ALS) ou, dans certains foyers, de l'Aide Personnalisée au Logement (APL). D'autres possibilités d'aides au logement peuvent être accordées en cas de difficultés financières. Il faut se renseigner auprès du Directeur du foyer. Les demandes d'allocations logement doivent être adressées à la Caisse d'Allocations Familiales du lieu de résidence. Le versement de l'allocation logement est effectué mensuellement. Pour toute demande ou tout renseignement, consultez votre Caisse d'Allocations Familiales :

#### CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE L'ALLIER (CAF)

9-11 rue Achille Roche  
03013 MOULINS CEDEX  
Tél : 0 820 25 03 10  
Fax : 04 70 48 60 65  
Web : <http://www.allier.caf.fr>  
Du lundi au vendredi 8 h 30 à 16 h 30

Les organismes collecteurs du 1% logement peuvent, sous certaines conditions, s'engager auprès du propriétaire à lui verser les loyers et charges (jusqu'à 18 mois) en cas d'impayé. En cas de demande, il faudra rembourser cette avance sans intérêt en 3 ans : c'est la garantie loca-Pass.

Ils peuvent également vous aider à constituer le dépôt de garantie (ou caution) en vous accordant une avance remboursable quand vous quitterez le logement : c'est l'avance Loca-Pass.

L'avance et la garantie Loca-Pass peuvent vous être accordées, quels que soient le type de logement et le montant de vos ressources.

Pour plus de renseignements, consultez la fiche EIJ n° 5.21 : "Louer ou acheter un logement" ou contactez un des organismes ci-dessous :

**CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE  
MONTLUÇON/GANNAT (CCI)**

15 boulevard Carnot - BP 3248

03106 MONTLUÇON CEDEX

Tél : 04 70 02 50 00

Fax : 04 70 02 50 59

Email : [direction@cci-montlucon.com](mailto:direction@cci-montlucon.com)

Web : <http://www.cci-montlucon.com>

Contact : MME ALAJOUANINE

Tél : 04 70 02 50 57

Email : [m.alajouanine@cci-montlucon.com](mailto:m.alajouanine@cci-montlucon.com)

. renseignements sur un projet d'amélioration d'une habitation principale, un financement pour un projet d'acquisition immobilière, une aide spécifique pour des raisons de mobilité professionnelle (pass'travaux, mobili'pass, prêts classiques, 1 % logement)

### **III- LES DIFFERENTS FOYERS DE JEUNES TRAVAILLEURS DE L'ALLIER**

---

**VILTAÏS - RÉSIDENCE.COM**

30 rue de la République

03600 COMMENTRY

Tél : 04 70 64 63 50

Fax : 04 70 64 61 98

Email : [residence.com@viltais.eu](mailto:residence.com@viltais.eu)

Web : <http://www.viltais.net>

Du lundi au jeudi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h - vendredi de 9 h 30 à 12 h et 14 h à 17 h

. T1 et T1 bis

. convention d'Aide Personnalisée au Logement (APL)

**FOYER RÉSIDENCE ADOMA LES MILLEPERTUIS**

64 rue Antoinette Mizon

03300 CUSSET

Tél : 04 70 31 16 87

Fax : 04 70 98 30 94

Web : <http://www.adoma.fr>

. chambres individuelles meublées ou studios

. convention d'Aide Personnalisée au Logement (APL)

. travailleurs étrangers/personnes en précarité/familles monoparentales/jeunes en formation

**FOYER DE JEUNES TRAVAILLEURS L'ESCALE (FJT)**

20 avenue de Fontbouillant

03100 MONTLUÇON

Tél : 04 70 03 34 44

Fax : 04 70 03 45 02

Email : [fjt.fontbouillant@wanadoo.fr](mailto:fjt.fontbouillant@wanadoo.fr)

Web : <http://monsieur.wanadoo.fr/fjt.fontbouillant>

. chambres (11 et 15 m<sup>2</sup>) et studios (17, 20 et 25 m<sup>2</sup>)

. services disponibles : MJC (concerts, activités diverses), médiathèque, accès internet

. convention d'Aide Personnalisée au Logement (APL)

. 16/30 ans

**FOYER RÉSIDENCE LE TREMPLIN (FJT)**

60 rue de Bourgogne

03000 MOULINS

Tél : 04 70 35 42 00

Fax : 04 70 35 42 69

Email : [fjt.letremplin@wanadoo.fr](mailto:fjt.letremplin@wanadoo.fr)

. chambres, studios et F2

. possibilité de passage à la nuit

. convention d'Aide Personnalisée au Logement (APL)

**VILTAÏS - RÉSIDENCE @NIMA**

Résidence sociale - FJT

Avenue du Professeur Etienne Sorrel

03000 MOULINS

Tél : 04 70 48 25 00

Fax : 04 70 48 26 48

Email : [residence.anima@viltais.eu](mailto:residence.anima@viltais.eu)

Web : <http://www.viltais.net>

. 90 chambres individuelles meublées et équipées et 20 studios meublés

. convention d'Aide Personnalisée au Logement (APL)

. 18/26 ans

**RÉSIDENCE SOCIALE FOYER DE JEUNES TRAVAILLEURS**

Résidence Provence

6 avenue Victoria

03200 VICHY

Tél : 04 70 96 55 50

Fax : 04 70 97 83 39

Email : [fjt.victoria@orange.fr](mailto:fjt.victoria@orange.fr)

. chambres individuelles

. convention d'Aide Personnalisée au Logement (APL)

. salarié/étudiant/demandeur d'emploi/apprenti/scolaire 16/30 ans

**DES ADRESSES A CONNAITRE**

UNION DES FOYERS ET SERVICES POUR JEUNES TRAVAILLEURS (UFJT)

Site web : <http://www.ufjt.org>